



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 07 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusé : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. HEGUY Antton, M. JORAJURIA Ramuntxo

A été nommé comme secrétaire de séance : M. DACHAGUER Peio

Date convocation : 03 mars 2023

Date d'affichage : 03 mars 2023

DECISION N° 10 : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET D'AIRE DE COVOITURAGE

Nomenclature : 7.10

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réaménagement d'une aire de covoiturage en bordure de la route départementale 918.

Monsieur le Maire indique que le montant estimatif des travaux s'élève à 93 980.78 euros HT.

Il propose le plan de financement prévisionnel suivant :

- Subvention DETR / DSIL (70%) : 65 786.54 euros
- Conseil Départemental (10%) : 9 398.07 euros
- Autofinancement (20%) : 18 796.15 euros

Monsieur le Maire propose de solliciter le maximum de subventions au titre de la DSIL, de la DETR, auprès du Conseil Départemental et des autres organismes financeurs.

Où l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de réaménagement de l'aire de covoiture présentée,
- **APPROUVE** le montant des travaux estimé à 93 980.78 euros HT,
- **APPROUVE** le plan de financement proposé,

- **SOLLICITE** des subventions au titre de la DSIL 2023 et de Départemental et auprès de tous les autres organismes financeurs,
- **PREVOIT** les crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération au budget de la commune,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 13 mars 2023

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 14/03/2023

Et après transmission en sous-préfecture le 14/03/2023